Gilbert LAZARD

DEFINITION DES ACTANTS DANS DIX-HUIT LANGUES

Cet article a pour objet la définition morphosyntaxique des actants dans dix-huit langues qui ont fait l'objet de réponses au questionnaire actanciel RIVALC.

Il s'agit de définir aussi clairement que possible, par leurs considération du contenu grammaticales, donc sans propriétés sémantique, les unités nominales dans leur rapport au prédicat verbal. Pour simplifier, on laisse de côté non seulement les phrases nominales, mais aussi les phrases à verbe "être", qui ont souvent une propriétés particulières et qui doivent par structure et des conséquent être étudiées à part. On ne s'attache pas non plus à établir dans chaque langue avec précision, à supposer que ce soit circonstant. et distinction entre actant 1a possible. distinction est elle aussi en principe définie formellement. A la différence des actants, les circonstants n'ont pas de lien particulier avec le prédicat verbal: ils ont une forme et souvent une place variables, ils peuvent manquer, ils varient indépendamment du verbe. Les actants se laissent eux-mêmes hiérarchiser: les uns sont plus centraux, les autres plus ou moins périphériques. Les actants périphériques ont dans beaucoup de langues les mêmes morphologiques (cas, prépositions, etc.) que les circonstants, et dans bien des cas on peut hésiter à classer un terme comme actant périphérique ou comme circonstant. Dans ce qui suit, on se contente de définir les actants les plus périphériques par rapport aux autres sans s'astreindre à les opposer aux circonstants.

Cet essai de définition des actants se veut expérimental et opère avec des critères encore assez grossiers. Ce sont essentiellement ceux que fournit la structure morphosyntaxique de la phrase simple. Ils permettent d'établir l'identité des actants à l'aide de quelques traits majeurs tels que: présence obligatoire, accord verbal, cas ou

autre morphème fonctionnel, place dans la proposition, etc. Les actants ainsi définis par quelques propriétés principales sont désignés arbitrairement à l'aide de lettres capitales (A, B, C, etc.): pour éviter, autant que possible, les présupposés, n'emploie pas les termes "sujet", "objet", etc., qui sont trop chargés de références implicites. Des distinctions plus fines peuvent être ensuite introduites à l'aide de critères secondaires: de cette manière, des actants identifiés, par exemple, comme A, peuvent se distribuer en plusieurs sous-catégories A1, A2, etc., ou A', A", distinguées par des propriétés secondaires. Il conviendrait de tenir compte aussi d'autres critères, comme le comportement dans les changements de diathèse, les possibilités de construction propositions relatives, l'ellipse par coréférence dans la phrase complexe, etc. En fait les propriétés des actants en phrase complexe se sont, pour nos langues, avérés assez peu opératoires. D'autre part, limité aux informations fournies par les réponses au questionnaire, on n'a donné que des indications très sommaires relatives aux réfléchis et à la mise au passif.

Dans cette revue des langues, on suit à peu près l'ordre géographique. Cependant on a mis à part les quelques langues de structure ergative (très minoritaires dans notre échantillon: tcherkesse, hayu, esquimau, añun). On a aussi gardé pour la fin le français, volontairement envisagé dans la même perspective que les langues plus "exotiques": s'agissant d'une expérience sans prétention, on nous pardonnera de n'avoir pas pris connaissance de toute la bibliographie.

On donne pour chaque langue successivement: quelques phrases typiques 2, une très brève caractérisation typologique de la syntaxe, la définition des actants d'après leurs propriétés en phrase simple non marquée, un tableau récapitulatif, et, s'il y a lieu, quelques observations complémentaires. Les marques personnelles suffixées ou clitiques sont considérées comme des "indices actanciels". Les pronoms autonomes sont traités comme les noms. Dans une analyse plus fine, il faudrait faire la différence entre les pronoms marquant une insistance (ce qui est généralement le cas quand le verbe comporte une indice actanciel, ex.: fr. moi, je suis venu) et ceux qui sont des actants

non marqués (ex.: tah. 'ua haere mai au "je suis venu"). Il faudrait aussi indiquer les variations de l'accord, qui sont des exceptions aux règles de coréférence entre un actant nominal (ou pronominal) et un indice actanciel. On ne présente ici qu'une première mise en place, bornée aux caractères généraux.

Bulgare.

- [1] vali "il pleut" 3
 pleuvoir/il(1)
- [2] trăgnal-a găm na pazar "je vais (suis partie) au marché" parti/F suis/je(1) RL marché
- [3] ¢ete kniga-ta "il lit le livre" V/il(1) livre-ART
- [4] ba\$ta-ta udari dete-to "le père a frappé l'enfant" père-ART V/il(1) enfant-ART
- [5] viždam go "je le vois" V/je(1) le(2)
- [6] az go viždam "moi, je le vois"
 moi/NOM
- [7] az go viždam nego "moi, je le vois, lui" lui/ACC
- [8] bibliotekarka-ta ja vze kniga-ta bibliothécaire-ART le(2) V/elle(1) livre-ART "la bibliothécaire (1') a pris le livre"
- [9] toj dava kniga-ta na Ivan lui/NOM V/il(1) RL NP "il donne le livre à Jean"
- [10] toj mu dava kniga-ta "il lui donne le livre" lui(3)
- [11] toj mu ja dava "il le lui donne"
- [12] glava[-ta] me boli "j'ai mal à la tête ([la] tête tête-ART me(2) V/elle(1) me fait souffrir)"
- [13] boli me glava[-ta] "id."

La forme verbale comprend des désinences (indice actanciel de série 1) de personne/nombre, avec parfois une marque de genre. Il y a deux séries d'enclitiques de personne/nombre, respectivement à l'accusatif (série 2) et au datif (série 3). Les pronoms sont variables en cas, les noms sont invariables. Il y a des prépositions. L'ordre (assez libre) est, en phrase non marquée: NVN.

Toutes les phrases comprennent obligatoirement un actant sous la forme d'un indice actanciel de série 1, et facultativement d'un pronom ([6] et [7]: az, [9], [10] et [11]: toi) ou un nom ([4]: baštata, [8]: bibliotekarkata) en coréférence avec cet indice actanciel (accord). Si c'est un pronom, il est au nominatif. Ce nom ou ce pronom tend à être en tête de phrase, mais peut se déplacer s'il n'y a pas d'ambigüité (ex. [13]). Appelons cet actant A. Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant 4 (appelons-le B) est représenté soit par un clitique de série 2 ([5], [6] et [7]: go, [8] et [11]: ja, [12] et [13]: me) soit par un pronom tonique à l'accusatif ou un nom ([3], [9] et [10]: knigata, [4]: deteto). Le clitique se place en deuxième position; le pronom tonique ou le nom vient normalement après le verbe. Il n'y a qu'un B par proposition.

Parfois le clitique est cumulé avec le pronom tonique (ex. [7]) ou un nom (ex. [8]). Cette construction exprime une visée marquée, mais moins que ne l'indique la traduction française. Elle est retenue comme norme en macédonien (langue très voisine du bulgare) dans le cas d'un nom défini (ou d'un pronom, toujours défini), ex. 5:

[14] toj si go otpetla palto-to REFL/DAT déboutonna manteau-ART

"he unbuttoned his coat (litt. il se le déboutonna le manteau)"

Un troisième actant (C) est représenté soit par un clitique de série 3 ([10] et [11]: <u>mu</u>) soit par un pronom tonique au datif ou par un nom précédé de la préposition <u>na [([9]: na Ivan</u>), qui se place après le verbe. Il n'y a qu'un C par proposition.

Tout autre actant (D), pronom tonique ou nom, est introduit par une préposition (2: na pazar.

Récapitulation 6.

- A: IA suff. oblg., \pm N Ø avant V, unique;
- B: IA clit. série 1, ± ou ~ N après V, unique;
- C: IA clit. série 2, ± ou ~ N après V, unique;
- D: N, prép.

Observations complémentaires.

Le réfléchi est coréférent de A.

Au passif (soit verbe réfléchi soit participe passé + auxiliaire), B devient A, -- A devient D ou disparaît.

Berbère (Chleuh)

- [6] imgr ufLaḥ "le paysan a moissonné" V/il(1) paysan/ANN
- [26] zri% afLah "j'ai vu le paysan" V/je(1) paysan
- [9] ifka ufLaḥ irdn i tmyart "le paysan a donné le blé à sa V/il(1) blé RL femme femme"
- [11] ifka yas-tn ufLaḥ "le paysan les lui a donnés" lui(3)-les(2)
- [34] ur as-tn-d qis iwin NEG lui(3)-les(2)-vers.ici dans/lui V/ils "ils ne les lui ont pas apportés dedans"

La forme verbale comprend un indice actanciel préfixé et/ou suffixé (série 1) variable en personne/nombre/genre. Il y a d'autre part deux séries de clitiques pronominaux (séries 2 et 3), qui se placent après le premier mot de la phrase. Les noms peuvent être à l'état "d'annexion", quand ils dépendent d'un autre terme, ou à l'état libre. Il y a des prépositions. L'ordre des termes, en phrase simple affirmative, est VNN.

Un actant (A) est obligatoirement présent sous la forme d'un indice actanciel de série 1, suivi ou non d'un nom à "l'état d'annexion" ([6]: uflah): ce nom est le "complément explicatif" de

l'indice actanciel intégré à la forme verbale. Il n'y a qu'un A par proposition.

Un second actant (B) peut apparaître sous la forme soit d'un clitique de série 2 ([11] et [34]: tn) soit d'un nom à l'état libre ([26]: afLah, [9]: irdn). Si c'est un clitique, il suit immédiatement le verbe (ou le mot initial); si c'est un nom il suit normalement l'actant A. Il n'y a qu'un B par proposition.

Un troisième actant (C) est soit un clitique de série 3 ([11] et [34]: (y)as) soit un nom introduit par la préposition i (9). Si c'est un clitique, il suit immédiatement le verbe (ou le mot initial) et précède le clitique de série 2; si c'est un nom, il suit ordinairement les actants A et B. Il n'y a qu'un C par proposition.

Tout autre actant (D) est un nom ou un pronom (indice actanciel) introduit par une préposition.

Récapitulation:

- A: IA préf. oblg., ± N à l'état d'annexion suit V, unique;
- B: IA clit. série 1, ~ N suit A, unique;
- C: IA clit. série 2, ~ N suit B, unique;
- D: N, prép.

Observations complémentaires.

Au passif, B devient A, -- A disparait.

Zarma

- [1] bòró kà "l'homme vient" homme V
- [2] à dí à "il le voit" il V le
- [3] bòràáy kàndé tà:mú "les hommes apportent une chaussure" homme/DEF V chaussure
- [4] ì nà à wì "ils le tuent ils PTCL le V

- [5] à nà fòóndò sámbú "il prend le chemin" il PTCL V chemin
- [6] à nà sámbú fòóndòó "id."
- [7] à kàndé hìncìnì fó kóyó sè "il apporte une chèvre au chef" V chèvre un chef/DEF RL
- [8] à nà hàynì dà à séè "il lui donne du mil" mil V lui RL

Des indices actanciels, variables en personne/nombre, peuvent s'antéposer à la forme verbale. Les noms sont invariables. Il y a des postpositions. L'ordre des termes est: NVN.

Un actant (A) figure obligatoirement devant le verbe sous la forme soit d'un indice actanciel ([2], [5], [5], [6], [7], [8]: à, [4]; i) soit d'un nom sans relateur ([1]: bòró, [3]: bòràáy). il n'y a qu'un A par proposition.

Un second (B) peut apparaître après le verbe sous la forme d'un indice actanciel de 3ème personne ([2]: à) ou d'un pronom ou nom sans relateur([3]: tà:mú, [7]: hìncìnì). Lorsque cet actant est pronominal, on a à la 3ème personne un pronom (dit "emphatique") s'il est coréférent de l'actant A, un indice actanciel dans le cas contraire; aux autres personnes on emploie les pronoms ("emphatiques"). Il n'y a qu'un B par proposition.

Un troisième (C) est solidaire d'une particule nà qui précède le verbe: ce peut être soit un indice actanciel de 3ème personne ([4]: à) soit un nom ou pronom qui se place soit entre cette particule et le verbe ([5]: fòóndò, [8]: hàynì) soit après le verbe ([6]: fòóndò). L'actant C exclut l'actant B et réciproquement: les verbes se répartissent en deux classes, dont l'une admet la construction A + B, l'autre la construction A + C. Il n'y a qu'un C par proposition.

Les autres actants (D) sont marqués par une postposition ([7]: kóyó sè, [8]: à séè).

Récapitulation.

- A: IA \simeq N Ø devant V, unique;
- B: IA ~ N Ø après V, unique;
- C: IA \simeq N Ø solidaire de nà, entre nà et V ou suit V, unique;
- D: N postp.

Banda-linda

- [1] cè kpé "il fuit" il V
- [2] 7ā zī wāra "nous mangeons la boule" nous V boule
- [3] cè kpé ārā "il court (litt. il fuit course) course
- [4] cè kpé bàndà ārɔ "il fait une vraie course" vrai
- [5] cè kpé àwà àbá nà "il craint (litt.fuit peur) son père" peur père lui
- [6] cè zórò kōwɔ "il a graissé le fer" V fer
- [7] ózóró zórò "la graisse fond" graisse V
- [8] cè zá ngìnjà "il a pris de l'argent" V argent
- [9] cè zà ngìnjà kā àwō nà "il a donné de l'argent à sa femme"

 V RL femme
- [10] cè dò táyē dà gìàngú "il s'est transformé en poisson" V lui-même RL poisson
- [11] cè yá yābùrù "il achète un cabri" V cabri
- [12] mā zá cè yā yābùrù "je lui vends (fais acheter) un cabri" moi V

Pas d'indices actanciels. Les noms sont invariables. Prépositions. Ordre des termes (strict): NVN.

Un premier actant (A) est obligatoirement présent sous la forme d'un nom ou d'un pronom, sans relateur, précédant immédiatement le verbe. Il n'y a qu'un actant A par proposition.

Un second (B), nom ou pronom, suit immédiatement le verbe, sans relateur ([2]: ware, [6]: kōwē, [8] et [9]: ngìnjà, [11] et [12]: yābùrù). Dans [10] l'actant B est un pronom réfléchi. Il n'y a qu'un B par proposition (mais voir ci-dessous).

Dans [12], où $z\underline{a}$ "donner, prendre" fonctionne comme causatif, le pronom $c\underline{e}$ peut être considéré comme actant B par rapport à $z\underline{a}$ ou comme actant A par rapport à $y\overline{z}$.

Les autres actants (C) sont introduits par des prépositions et viennent après B ([9]: kɔ̃ àwo nè, [10]: dà glàngú).

Récapitulation:

A: N Ø oblg. devant V, unique;

B: N Ø suit V, unique;

C: N prép. après B.

Observations complémentaires.

Les verbes sont très polysémiques: ils peuvent s'employer avec ou sans actant B dans des sens différents (comparer [6] et [7]). Certains verbes n'admettent d'actant B que choisi dans un inventaire très limité. C'est le cas de kpé "fuir" (1) qui n'admet comme actant B que ara "course" et àwà "peur", avec lesquels il forme des locutions idiomatiques (ex. [3, 4, 5]). Cette situation est favorable à la coalescence du nom avec le verbe. Cependant dans [4] il n'y a pas coalescence, car ara (actant B) est qualifié par un adjectif. En revanche dans [5] àwà ne sature pas la fonction actancielle B, car il y a un autre actant B, àbá; il y a coalescence: kpé àwà fonctionne comme un verbe unitaire.

Le réfléchi est coréférent de A (v. [10]). Il n'y a pas de passif.

Bafia

- [1] à-kpáŋ "il part" CL-V
- [2] m-án à-nó mì-ní? "l'enfant boit de l'eau" CL:-enfant CL:-V CL-eau
- [3] à-fá 'gíp fì-yán "il a donné la marmite à la femme" CL/femme CL-marmite CL

- [4] à-fá fì-váy rì gíp "id." RL
- [5] à-fá 'By**5** rì m-ùm "il la donne à l'homme" CL/la CL-homme
- [6] à-naamzéé nwos "il s'est caché du soleil" CL-V soleil
- [7] à-B5? 'm-ùm Bí 'ñóó "il monte sur l'homme (litt. monte l'homme CL-V RL CL/corps sur le corps)"
- [8] à-rì mà Bí c-ā? "il est entre mes mains (= sous ma protection, CL-V moi RL CL-main litt. il m'est dans la main)"

Langue à classes: nom et verbe portent un indice de classe préfixé. Il y a des prépositions. Ordre des termes (strict): NVN.

Un premier actant (A) est obligatoirement présent sous la forme d'un indice actanciel (marque de classe) préfixé au lexème verbal, facultativement en coréférence (accord de classe) avec un nom, lequel est sans relateur et précède le verbe (ex. [2]: mán). Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant (B) est un nom ([2]: $\frac{m}{n}$) ou un pronom ([5]: $\frac{1}{B}$) sans relateur, qui suit le verbe. Il n'y a qu'un B par proposition.

Un troisième actant (C) est un nom, sans relateur, qui suit immédiatement un actant B ([3]: fi-xán). On note que l'actant C n'est jamais un pronom; lorsqu'un participant devrait être représenté par un pronom traité en actant C, on emploie obligatoirement la construction illustrée par [4]: ce pronom est traité en actant B ([5]: 'By:) et l'autre participant est représenté par un terme introduit par un relateur (actant D, rì mùm dans [5]). Les verbes triactanciels ont donc deux constructions, illustrées respectivement par [3] et [4]; la seconde est obligatoire quand le troisième participant est représenté par un pronom. Il n'y a qu'un C par proposition.

Les actants B et C se distinguent par leur place, B immédiatement après le verbe, C après B. Un terme unique suivant le verbe s'interprète normalement comme un B. Cependant dans le cas des verbes réfléchis suivi d'un nom sans relateur (ex. [6]: 70 wós), celui-ci doit probablement être interprété comme un C, car les verbes réfléchis s'emploient normalement

sans actant B (à-Màmzéé "il s'est caché"). Quant à la construction illustrée par [7] et [8], elle demande une analyse particulière, mais on est tenté d'y voir un B ([7]: mùm, [8]: mà).

Les autres actants (D) sont introduits par une préposition ([4]: rì Yìp, [5]: rì mùm, [7]: Bí 'ñóó, [8]: Bí cā?).

Récapitulation.

- A: IA préf. oblg. ± N Ø devant V, unique;
- B: N Ø suit V, unique;
- C: N Ø suit B, unique;
- D: N prép.

Hébreu moderne

- [1] david poteax ?et ha-delet "David ouvre la porte" NP V/il RL ART-porte
- [2] david katab miktab "David a écrit une lettre" V/il lettre
- [3] ha-ben laba\$ 7et xulcat-o "le fils a mis sa chemise" ART-fils V RL chemise-sa
- [4] ha-?em hilbiša ?et b?n-a ?et xulcat-o
 ART-mère V RL fils-son RL
 "La mère a revêtu son fils de sa chemise/ a mis à son fils sa
 chemise"
- [5] ha-ben holba\$?et xulcat-o "le fils a été revêtu de sa chemise"
- [6] ha-xulca holbəša la-ben "la chemise a été mise au fils" ART-chemise VP RL/ART-fils

La forme verbale comporte des marques préfixées et/ou suffixées de personne/nombre/genre (série 1). Le nom est invariable. Il y a des prépositions. Ordre des termes: NVN.

Un premier actant (A) est obligatoirement présent sous la forme d'un indice actanciel intégré à la forme verbale (série 1), facultativement

en coréférence (accord) avec un nom ou un pronom, lequel figure en tête de phrase sans relateur. Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant (B) est un nom ou pronom qui vient après le verbe, introduit par la préposition <u>?et</u> s'il est défini ([1]: <u>?et hadelet</u>, [3]): <u>?et xulcato</u>), sans relateur dans le cas contraire ([2]: miktab). On peut se demander s'il ne conviendrait pas de poser deux actants différents, mais comme en général les mêmes termes avec les mêmes verbes sont susceptibles d'apparaître sous l'une et l'autre forme selon qu'ils sont définis ou non, il vaut probablement mieux les traiter comme deux variantes (B' et B") du même actant B.

Un autre problème est posé par la phrase [4], qui comprend deux termes introduit par ?et: s'agit-il de deux actants B? Tous deux peuvent devenir A au passif ([5]: ha-ben, , [6]: ha-xulca); cependant dans un cas ([4]) l'autre actant garde sa forme (?et xulcat-o), dans le second cas ([5]) l'autre actant change de forme (la-ben). Il vaut donc mieux poser deux actants différents dans [4], un B (?et ha-ben) et un C (?et xulcat-o). Il n'y a qu'un B et un C par proposition

Les autres actants (D) sont introduits par une préposition autre que <u>?et</u> ([6]: <u>la-ben</u>).

Récapitulation:

- A: IA préf./suff. oblg. ± N Ø en tête, unique;
- B: N prép. ?et (B') ou Ø (B"), après V, unique;
- C: N prép. <u>?et</u> (C') ou Ø (C"), après B, unique;
- D: N'autre prép.

Observations complémentaires.

En style archaïsant, B peut être représenté par un indice actanciel qui est suffixé à la forme verbale (série 2, ex. [8]: ra?i-ti-w = V + IA 1 + IA 2):

- [7] ra?i-ti ?et ha-i\$ ha-ze ?etmol "j'ai vu cet homme hier" V-je RL ART-homme ART-DEM hier
- [8] ra?i-ti-w ?etmol "je l'ai vu hier"
 V-je-le

Au passif, B devient A, C reste ([5], -- ou C devient A, B devient D ([6]). Dans les deux cas, A devient D ou disparaît.

Akkadien

- [12] nakr-u mât-a i-kaššad "un/l'ennemi prendra le pays" ennemi-NOM pays-ACC il(1)-V
- [34] amt-a ana tamkar-i ni-ddin "nous avons donné la servante-ACC RL marchand-DAT nous(1)-V servante au marchand"
- [47] ana i\$parût-i u-lammad-\$u "il lui enseignera le tissage RL tissage-DAT il(1)-V-le(2) (le formera au tissage)"
- [49] nikis+immer-i u-\$alpit-si "il lui (fém.) a fait toucher coupure+mouton-DAT il(1)-V-la(2) la coupure du mouton"
- [79] ser-a i-rrapud "il court la steppe" steppe-ACC il(1)-V
- [83] ...subat-a la lab\$-âku vêtement-ACC NEG V-je(1) "je n'ai pas vêtement à me mettre (litt. ne suis pas vêtu vêtement)"

Les formes verbales comprennent une marque de personne/nombre/genre préfixée et/ou suffixée (série 1). Il y a deux autres séries de suffixes variables aussi en personne/nombre/genre (séries 2 et 3). Les noms et pronoms ont une déclinaison à trois cas. Il y a des prépositions. L'ordre des termes (assez libre) est NNV.

Un premier actant (A) est présent obligatoirement sous la forme d'un indice actanciel de série 1, et facultativement d'un nom (ou un pronom) au nominatif en coréférence avec cet indice actanciel (accord) et figurant normalement en tête ([12]: nakru). Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant (B) a la forme soit d'un indice actanciel de série 2, suffixé au verbe ([38] et [47]: -\$u), soit d'un nom ou pronom à l'accusatif, normalement placé après un nom ou pronom A ([12]: mâta, [34]: amta).

La phrase [49], dont le verbe est causatif, comprend deux actants B, dont l'un est un indice actanciel (-si), l'autre un nom (nikis) (dont la marque d'accusatif est inapparente parce qu'il est en "état d'annexion", étant suivi d'un nom déterminant).

La phrase [79] comprend un terme à l'accusatif avec un verbe qui ne l'exige pas et est ordinairement uniactanciel; il en va de même de [83] (verbe statif). sera et subata sont-ils des actants B? Ils sont soumis à des contraintes particulières qui pourraient inciter à les distinguer des actants B: sera ne pourrait être remplacé par un indice actanciel, ce qui suggère qu'on affaire à un autre actant que B. Cependant un indice actanciel serait probablement possible dans [83]. Faut-il distinguer les deux cas? S'agissant d'une langue morte, la décision est difficile. Dans le doute, on considère, provisoirement, ces termes comme représentant des sous-catégories de B.

Un troisième actant (C) a la forme soit d'un indice actanciel de série 3, suffixé au verbe ([38]: -kuš) soit d'un nom ou pronom au datif précédé de la préposition ana ([34]: ana tamkari).

Les autres actants (D) sont au datif et introduits par des prépositions ([47]: ana išparuti).

Récapitulation:

- A: IA préf./suff. série 1 oblg. ± N nom. en tête, unique;
- B: IA suff. série 2 = N acc.;
- C: IA suff. série 3 ~ N prép. ana;
- D: N prép.

Observations complémentaires.

Au passif, B devient A, A disparait généralement.

Persan

- [1] pedar raft-0 "le père est parti"
 père V-il(1)
- [2] ketâb-râ xând-am "j'ai lu le livre"
 livre-RL V-je(1)
- [3] ketâb xând-am "j'ai lu un/des livre(s)"
- [4] ketâb-râ motâlee kard-am "j'ai étudié (fait étude) le livre" étude V-je(1)

- [5] ketâb motâlee kard-am "j'ai étudié un/des livre(s)"
- [6] pul-râ be Parviz dâd-im "nous avons donné l'argent à Parviz" argent-RL NP V-nous(1)
- [7] az bânk pul gereft-and "ils ont reçu de l'argent de la banque" RL-banque V-ils(1)
- [8] dar zendegi-m ranj bord-am "j'ai peiné (enduré peine) dans ma vie" RL vie-ma peine V-je(1)
- [9] zendegi-m-râ ranj bord-am "j'ai peiné toute ma vie"

Le verbe comporte des désinences de personne/nombre (série 1). Il y a d'autre part une série (2) d'enclitiques variables aussi en personne/nombre. Il y a des prépositions et une postposition. L'ordre des termes est: NNV.

Un premier actant (A) est obligatoirement présent sous la forme d'un indice actanciel de série 1 suffixé au verbe et facultativement d'un nom ou pronom en coréférence avec cet indice actanciel (accord) et figurant normalement en tête ([1]: pedar). Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant (B) est un nom ou un pronom suivi de la postposition râ s'il est défini ou indéfini référentiel et/ou thématique ([2]: ketâb-râ, [6]: pul-râ), sans relateur dans les autres cas ([3]: ketâb, [7]: pul, [8]: rani). Les règles d'emploi de râ sont complexes, mais le cas du persan est dans l'ensemble comparable à celui de l'hébreu moderne, et la solution sera la même: on posera un actant B à deux variantes, B' et B".

La phrase [4] semble contenir un B' et un B" et la phrase [5] deux B". En fait le B" le plus proche du verbe forme avec celui-ci une locution de telle sorte qu'il ne sature pas la fonction actancielle B. Il convient de considérer que ce terme ([4] et [5]: motâlee) est en coalescence avec le verbe et que motâlee kard- fonctionne comme un verbe unitaire. Il n'y a donc qu'un B par proposition. Il se place en phrase non marquée entre l'actant A et le verbe..

D'autres actants (C) sont introduits par une préposition ([6]: <u>be</u> <u>Parviz</u>, [7]: <u>az bânk</u>, [8]: <u>dar zendegim</u>). Ils se placent entre A et le verbe.

La phrase [9] contient un terme marqué par <u>râ</u> qui peut alterner non avec un terme sans relateur, mais avec un terme marqué par une

préposition (comparer 9: <u>zendegim-râ</u> et 8: <u>dar zendegim</u>). Ce n'est donc pas un actant B, mais un autre type d'actant, que nous appellerons F. Il n'y a qu'un F par proposition. Il se place en tête ou immédiatement après A.

Récapitulation:

- A: IA suff. oblg., ± N Ø en tête, unique;
- B: N post. ra (B') ou Ø (B") entre A et V, unique;
- C: N prép. entre A et V;
- F: N rå/prép., entre A et V, unique.

Observations complémentaires.

En style plus ou moins familier, un actant B peut avoir la forme d'un indice actanciel de série 2 suffixé à la forme verbale ou à un terme la précédant immédiatement, ex.:

- [10] xând-am-e\$ "je l'ai lu" V-je(1)-le(2)
- [11] dust-et dâr-am "je t'aime (je t'ai ami)"
 ami-te(2) V-je(1)

Le réfléchi est coréférent de A.

Au passif, B devient A, A devient C ou, plus généralement, disparait.

Pashto

- [1] wa-dred-a "il s'arrêta"
 ASP-V-il(1)
- [2] xədza wə-tixw-a "la femme courut" femme/DIR ASP-V-elle(1)
- [3] zə tā win-əm "je te vois moi/DIR toi/OBL V-je(1)
- [4] za-de win-am "id." moi/DIR-te(2)
- [5] zə dā xədza winəm "je vois cette femme"

 DEM femme-DIR

- [6] mā dā xədza wə-lid-əla "j'ai vu cette femme" moi-OBL ASP-V-elle(1)
- [7] dā xədza-me wə-lid-əla "id. femme-moi(2)
- [8] wa-me-lid-ala "je l'ai vue" ASP-moi(2)-V-elle(1)
- [9] zə-ba tā-ta yaw kitāb darkṛ-əm "je te donnerai moi/DIR-ASP toi/OBL-RL un livre V-je(1) un livre"
- [10] zə-ba dar-ta yaw kitāb darkṛ-əm "id."
 DIREC(3)-RL
- [11] sari pa-wane-pore as wa-tar-a homme/OBL RL-arbre/OBL-RL cheval;/DIR ASP-V-lui;(1) "l'homme a attaché le cheval à l'arbre"

Les formes verbales comportent des désinences de personne/nombre/genre (indice actanciels de série 1). Il y a d'autre part une série 2 d'enclitiques personnels, qui se placent normalement après le premier mot de la proposition, et une série 3 de directionnels correspondant aux trois personnes. Les noms ont un cas direct et un cas oblique. Comme on verra, le pashto est une langue à "ergativité scindée": au passé des verbes biactanciels la construction est inverse de celle du présent. Ordre des termes: NNV.

Un premier actant (A) est obligatoirement présent sous la forme d'un indice actanciel de série 1 et facultativement d'un pronom ([3], [4], [5], [9] et [10]: <u>zz</u>) ou d'un nom ([2] <u>xzdza</u>, [6] et [7]: <u>da xzèra</u>, [11]: <u>as</u>) au cas direct. En phrase non marquée, ce nom ou ce pronom vient en tête (ex. [3], [5], [9], [10]), mais suit un nom ou pronom C (v. cidessous). Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant (B) peut apparaître sous la forme soit d'un indice actanciel de série 2 ([4]: \underline{de}) soit d'un pronom de 1re ou 2me personne au cas oblique ([3]: \underline{ta}) soit d'un pronom de 3me personne ou d'un nom au cas direct ([5]: \underline{da} \underline{x} \underline{a} \underline{dz} \underline{dz}); ce pronom ou ce nom se place après A . Il n'y a qu'un B par proposition.

Un troisième actant (C) a la forme soit d'un indice actanciel de série 2 ([7] et [8]: me) soit d'un pronom de 1re, 2me ou 3me personne au cas oblique ([6]: ma) soit d'un nom au cas oblique ([11]: sari); ce

pronom ou ce nom figure normalement en tête. Il n'y a qu'un C par proposition.

La comparaison de [5] et [6] fait apparaître, du présent au passé d'un même verbe biactanciel, un changement des fonctions actancielles: le participant ("moi") qui était A en [5] devient C en [6], et celui ("la femme") qui était B en [5] devient A en [6]. En présence d'un actant C, il n'y a donc pas d'actant B; en revanche l'actant A occupe la place qu'occupait B au présent, après C (ex. [6] et [11]), excepté, naturellement, si C est un clitique (ex. [7] et [8]). Nous appellerons A2 cette variante de A en présence de C, c'est-à-dire dans les phrases biactancielles au passé, et A1 l'autre variante, qui apparaît dans les phrases uniactancielles et les phrases biactancielles au présent. Il y a donc deux types de construction biactancielle:

$$A_1 + B$$
 $C + A_2$

Un quatrième actant (D) a la forme soit d'un indice actanciel de série 3 ([10]: \underline{dar}) soit d'un pronom ([9]: $\underline{t\bar{a}}$) ou d'un nom remplissant la même fonction.

D'autres actants (E) sont des pronoms ou des noms introduits par les relateurs ([11]: wane).

Récapitulation.

- A: IA suff. série 1 obl. \pm N Ø en tête (A₁) ou après C (A₂), unique;
- B: IA clit. série 2 \simeq N Ø (3me pers.) ou oblique (1re/2me pers.) après A1, unique, exclut C;
- C: IA clit. série 2 ~ N oblique en tête, unique, exclut B;
- D: IA direct. série 3 rel. = N rel.;
- E: N rel.

Observations complémentaires.

Le réfléchi est coréférent de A1 et C.

Au passif, B devient A_1 , A_1 ou C disparait ou, très rarement, devient E.

Badaga

- [85] aalu kuditara "le lait bout" lait V/il
- [91] nii aa koo-ya iDi "attrape ce poulet" toi ce poulet-ACC V
- [86] enga kaSTa paTTaneyo "nous sommes malheureux (éprouvons malheur)" nous malheur V/nous
- [59] nii enna maduve maaDire-yaa "m'épouseras-tu (feras-tu tu moi/ACC mariage V/tu-INT mariage)?"
- [58] naa kukke geena buTTu-buTTe "j'ai oublié (relâché mémoire) mon moi panier mémoire V-AUX/je panier"
- [96] nanga ettu uli-g-uu anjoodille "notre boeuf n'a pas peur notre boeuf tigre-DAT-un V/NEG/il d'un tigre"
- [106] ama aa katti-ya aa keLava-ga koTTa "il a donné ce couteau lui ce couteau-ACC ce vieux-DAT V/il à ce vieux"
- [81] ena-ga otte astara "j'ai faim (à moi l'estomac est affamé)" moi-DAT estomac V/il

Le verbe comporte des désinences de personne/nombre/genre. Le nom et les pronoms ont une déclinaison à plusieurs cas. Il y a des postpositions. L'ordre des termes est: NNV.

Un premier actant (A) est présent obligatoirement sous la forme d'un indice actanciel suffixé au thème verbal, et facultativement par un nom ou pronom au nominatif (cas non marqué) en coréférence avec l'indice actanciel (accord) et figurant normalement en tête ([85]: aalu, [91] et [59]: nii, [86]: enga, [58]: naa, [96]: nanga ettu, [106]: ama). Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant (B) est un nom ou pronom à l'accusatif s'il est animé ([91]: koo-ya), au nominatif dans le cas contraire ([86]: kaSTa). Les conditions d'apparition de l'accusatif sont complexes (cf. [106]: katti-ya, inanimé!), comme celles de l'emploi de râ en persan. Quoiqu'elles ne soient pas identiques à celles-ci, il s'agit fondamentalement du même phénomène. On posera donc de même deux variantes de l'actant B, à l'accusatif (B') et au nominatif (B").

La phrase [59] semble contenir un B' (enna) et un B'' (maduve); de même [58] semble contenir deux B'' (kukke et geena). La situation est la même qu'en persan. En fait le B'' le plus proche du verbe ([59]: maduve, [58]: geena) est en coalescence avec celui-ci et ne doit pas être considéré comme un actant. Il n'y a donc qu'un B dans la proposition. Il se place normalement entre l'actant A et le verbe.

Un troisième actant (C) est au datif ([96], phrase biactancielle, et [106], phrase triactancielle). Il figure généralement entre l'actant A et le verbe. Cependant les phrases du type de [81], avec un terme au datif en tête avant le nominatif, ne sont pas rares. Faut-il considérer ce terme comme un actant différent de C? Il faudrait alors faire aussi un sort particulier au terme au nominatif. Il semble plus raisonnable de traiter ces termes obliques initiaux comme une variété particulière d'actant C. On distinguera donc Co, placé entre A et le verbe, et C1, qui vient en tête avant A. Dans une même proposition il n'y a probablement qu'un C1.

Les autres actants (D) sont aux autres cas (éventuellement avec une postposition). Ils se placent entre A (ou C_1) et le verbe.

Récapitulation:

- A: IA suff. oblg., ± N Ø en tête, unique;
- B: N acc. (B') ou Ø (B") entre A et V, unique;
- C: N dat. entre A et V (Co) ou en tête (et unique: C1);
- D: autre cas, entre A et V.

Observations complémentaires.

Il n'y a pas de passif. La plupart des verbes sont "réversibles", c'est-à-dire susceptibles d'être employés avec le même participant traité en actant B (construction biactancielle) ou en actant A (construction uniactancielle).

Indonésien

- [3] Ali me-manggil anak-anak "Ali appelle les enfants" NP DIA-V enfant-enfant
- [6] saya me-manggil kamu "je t'appelle" moi toi
- [7] saya me-manggil-nya "je l'appelle" DIA-V-le(2)
- [8a] ku-panggil-nya "id. je(1)-V-le(2)
- [8b] saya-panggil-nya "id." moi-V-le(2)
- [8'a] saya-beli buku itu "je lis ce livre" moi-V livre DEM
- [8'b[buku itu saya-beli "id."
- [11a] orang itu di-panggil-nya "il a appellé cette personne" homme DIA-V-lui
- [11b] orang itu di-panggil (oleh) Ali "Ali a appellé cette personne" DIA-V RL
- [43a] Ali mem-beri-kan Siti buku "Ali donne un livre à Siti" DIA-V-SUF NP livre
- [43b] Ali mem-beri(-kan) buku itu kepada Siti "Ali donne le livre RL à Siti"
- [54] Siti di-beri-kan buku (oleh) Ali "Ali donne un livre à Siti" DIA-V-SUF
- [33a] ayah Parman mati "le père de Parman est mort" père NP V
- [33b] Parman ke-mati-an ayah-nya "Parman a perdu son père"
 DIA-V-SUF père-son
- [42] ayam itu ber-telur emas "cette poule pond des oeufs en or poule DIA-oeuf (oeuve or)"
- Il y a une série 1 de préfixes personnels et une série 2 de suffixes également variables en personne/nombre. Il y a plusieurs diathèses; les

formes verbales sont généralement pourvues d'un préfixe caractéristique de la diathèse. Il y a des prépositions. L'ordre des termes est: NVN.

A la plupart des diathèses on a avant le verbe, sans relateur, un premier actant sous la forme d'un nom ([3] et [43]: Ali, [11]: orang itu, [54]: Siti, [33a]: ayah Parman, [33]b: Parman, [42]: ayam itu) ou d'un pronom ([6] et [7]: saya). Il n'y a qu'un A par proposition.

Un second actant (B) a la forme soit d'un indice actanciel de série 2 suffixé ([7] et [8]: -nya) soit d'un nom ou d'un pronom placé après le verbe sans relateur ([3]: anak-anak, [6]: kamu, [43a]: Siti, [43b]: buku itu). Il n'y a qu'un B par proposition.

Il faut sans doute traiter aussi comme actant B un nom suivant un verbe "d'apparition" au passif en ke- ([33b]: ayah-nya). En va-t-il de même des termes comme emas dans [42], ou s'agit-il d'un terme en coalescence avec le verbe? Faute d'information, nous laissons pour le moment la question indécise.

Un troisième actant (C) apparaît sous la forme d'un nom sans relateur suivant l'actant B et obligatoirement indéfini ([43a]: <u>buku</u>). Apparemment il n'y a qu'un C par proposition.

Un quatrième (D) peut accompagner un verbe au passif en <u>di</u>-: il a la forme soit d'un indice actanciel (seulement à la 3ème pers. sg.) de série 2 suffixé au verbe ([11a]: -nya) soit d'un nom ou pronom suivant le verbe et facultativement introduit par la préposition <u>oleh</u> ([11b]: (<u>oleh) Ali</u>). Il n'y a qu'un D par proposition.

D'autres actants (E) sont introduits par des prépositions et viennent après le verbe (43b: <u>kepada Siti</u>).

la construction sans préfixe de diathèse traditionnellement décrite comme passive et qu'A.Cartier a qualifiée d'"ergative", le verbe exige un indice actanciel (seulement 1re ou 2ème pers.) de série 1 préfixé ([8a]: ku-) ou un pronom le précédant en coalescence avec lui ([8b] et [8'a et b]: saya). D'autre part un terme nominal sans relateur précède ou suit le verbe ([8'a et b]: buku itu). Il est prudent, au moins en première approximation, de traiter ces deux comme distincts des précédents: nous les respectivement G et H. Ils sont tous deux uniques dans la proposition.

Récapitulation:

- A: N Ø en tête, unique;
- B: IA série 2 suff., ≃ N Ø suit V, unique;
- C: N Ø indéf. après B, unique;
- D: IA série 2 suff. (3me pers.), \simeq N Ø ou prép. oleh, suit V, unique;
- E: N prép. après V.
- G: IA série 1 préf. ou pronom antéposé coalescent avec V, unique;
- H: N Ø avant ou après V, cooccurrent avec G, unique.

Observations complémentaires.

Le réfléchi est coréférent de A.

Au passif (en di-), B devient A, A devient D.

En principe ne sont possibles que des propositions relatives dont l'antécédent a dans la relative la fonction A. Cependant (sous l'influence des langues européennes?) on peut construire des relatives ayant pour antécédent un D.

Xârâcùù

- [1] xïp∈ "il fait froid" V
- [2] ∈ xïp∈ "il a froid/c'est froid" il V
- [3] nêêwâ-nâ xoru "ma fille est belle" fille moi V
- [4] wâ n $\tilde{\epsilon}\hat{\epsilon}$ wâ-nâ xɔru "ma fille est contente"
- [5] pa-xûû\$î xô "les enfants chantent"
 PL-enfant V
- [6] ri x3 yê pa-xûûšî "ils chantent, les enfants" ils V RL
- [7] acaa pweke-na dî "le chasseur a tué le notou" chasseur V-ASP notou

- [8] nâ mââ-na tïï dɔɔ "je me battais pour la terre" moi V-ASP RL terre
- [9] nâ mââ-dïï-na dɔɔ "id." V-RL-ASP
- [10] afaînû Šemere wake xï pa-xûû\$î "l'instituteur explique le instituteur V travail RL travail aux enfants"
- [11] pa-pâê nî -xari-re ri ŋê nemere pišɔɔ PL-femme ASP-V-ASP les RL feuille niaouli "les femmes les enveloppaient de feuilles de niaouli"
- [12] pa-pâê nîî-xari-ŋê-re ri nemere pišoo "id."

 ASP-V-RL-ASP

Pas d'indices actanciels. Pas de déclinaison. Les relateurs sont soit antéposés au nom soit intégrés à la forme verbale. L'ordre des termes est: NVN.

Il y a des phrases sans actant, ex. [1]. Cependant le plus souvent le verbe est précédé d'un actant (A), pronom ([2]: $\underline{\epsilon}$, [6]: \underline{ri} , [8] et [9]: $\underline{n\hat{a}}$) ou nom ([3]: $\underline{n\epsilon\epsilon w\hat{a}-n\hat{a}}$, [5]: $\underline{pa-x\hat{u}\hat{u}\hat{s}\hat{i}}$, [7]: \underline{acaa} , [10]: $\underline{afa\hat{i}n\hat{u}}$), [11] et [12]: $\underline{pa-p\hat{a}\hat{\epsilon}}$, sans relateur. Il n'y a qu'un A par proposition.

Un second actant (B) a la forme d'un pronom ([11] et [12]: \underline{ri}) ou d'un nom ([7]: $\underline{d\hat{\lambda}}$, [10]: \underline{wake}) sans relateur suivant le verbe. Il est unique aussi.

Les autres actants sont introduits par un relateur et généralement placés après le verbe et l'actant B. Cependant on a, avec un petit nombre de verbes, un terme introduit par wa en tête de phrase et pas d'actant A ([4]: wa nêèwa-na). On classe comme actant C tout terme introduit par la préposition wa, en distinguant comme Co ceux qui se placent après le verbe et comme C1 ceux qui viennent en tête.

Les autres actants (D) figurent toujours après le verbe; tout actant D est introduit par un relateur qui soit (D') le précède immédiatement ([8]: tìï d>>, [10]: xï pa-xûû\$î, [11] ŋê nemere pi\$>>) soit (D") est intégré à la forme verbale ([9], [12]).

Il faut mettre à part le cas illustré par la phrase [6], où un terme introduit par le morphème **ŋ**ê (**ŋ**ê pa-xûû**\$**î) est coréférent d'un pronom en position A (ici ri). Nous le classons comme F. Il ne peut y avoir évidemment qu'un F dans la proposition.

Récapitulation:

- A: N Ø devant V, unique;
- B: N Ø suit V, unique;
- C: N prép. wâ après V (Co) ou en tête (C1);
- D: N prép. (D') ou relateur intégré à V (D") après V;
- F: N prép. »ε coréf. avec A pronom, unique.

Tahitien

- [1] 'ua-ao "il fait jour"
 ASP-V
- [2] 'ua-haere mai au "je suis venu"
 ASP-V DIREC moi
- [3] 'ua-haere mai te tâmuta i te fare "le charpentier est ART charpentier RL ART maison venu à la maison"
- [4] 'ua-hâmani te tâmuta i te fare "le charpentier a bâti la maison" ASP-V
- [5] 'ua-hâmani-hia te fare e te tâmuta "la maison a été bâtie par ASP-V-DIA RL le charpentier"
- [6] nâ te tâmuta i-haere mai i te fare "c'est le charpentier qui est RL ASP-V venu à la maison"
- [7] nâ te tâmuta i-hâmani i te fare "c'est le charpentier qui a bâti la maison"
- [8] nâ te tâmuta te fare i hâmani "id."

Pas d'indices actanciels. Pas de déclinaison. Il y a des prépositions. L'ordre des termes est: VNN.

Il y a des phrases sans actant, ex. [1].

Un premier actant (A) peut être un pronom ([2]: <u>au</u>) ou un nom ([3] et [4]: <u>te tâmuta</u>, [5]: <u>te fare</u>) sans relateur, qui généralement suit immédiatement le verbe. Il n'y a qu'un A par proposition.

Tous les autres actants sont introduits par une préposition. Parmi ceux qui sont marqués par la préposition <u>i</u>, une discrimination est introduite par leur comportement dans la procédure de rhématisation

illustrée par les phrases [6-8]. Celle-ci consiste à transformer la phrase initiale en une phrase à prédicat prépositionnel de sens possessif (nâ te tâmuta "[est] au charpentier"). Dans cette transformation, tous les termes à préposition i peuvent garder leur place après le verbe, ex. [6] et [7], mais certains seulement peuvent perdre la préposition et passer devant le verbe, ex. [8]. Ces derniers sont ainsi définis comme actants B. Ainsi i te fare est un actant B dans [4], mais non dans [3]. Il n'y a qu'un B par proposition. Il vient généralement après A.

Parmi les autres termes prépositionnels, il convient de mettre à part aussi (actants C) ceux qui sont introduits par la préposition e, qui sont toujours en cooccurrence avec un verbe passif (5: e te tâmuta). Il n'y a qu'un C par proposition. Il peut suivre ou précéder A.

Les autres actants (D) suivent généralement les précédents.

Récapitulation:

- A: N Ø suit V, unique;
- B: N prép. <u>i</u> après A, peut devenir N Ø devant V dans rhématisation possessive, unique;
- C: N prép. e après ou avant A, unique;
- D: N prép. après A, B, C.

Observations complémentaires.

Au passif (suffixe $-\underline{hia}$), B devient A, A devient C. Certains D peuvent devenir A.

Tcherkesse

- [1] \(\lambda'\gamma-r\) | \(\Omega=\sigma'\rangle \) | \(\Omega=\sigma'\r
- [2] λ 'a-r s`aza-m Ø-ye-way "l'homme a frappé la femme" femme-OBL lui(1)-elle(2)-V
- [3] λ'a-m s'aza-r Ø-ya-λeγ'aγ "l'homme a vu la femme" homme-OBL femme-DIR/DEF elle(1)-lui(3)-V

- [4] \(\lambda'\) = m \(\sigma'\) az2-m me?er3se \(\Omega-\)r-3y-t3\(\chi\) femme-OBL pomme/DIR cela(1)-elle(2)-lui(3)-V "l'homme a donné une pomme à la femme"
- [92] ?'ale-me s-a-de-k'ay "je suis allé avec les garçons" garçon-OBL/PL moi(1)-eux(3)-avec-V
- [94] psase-r ?'ale-m Ø-Ø-de-k*'a; fille-DIR/DEF garçon-OBL elle(1)-lui(3)-avec-V "La jeune fille est allée (= s'est mariée) avec le garçon"

La forme verbale comprend de un à trois préfixes de personne/nombre (série 1 en première position, 2 en deuxième position, 3 en troisième position). Les noms ont un cas direct et un cas oblique; les pronoms sont invariables. Les relateurs sont des préverbes intégrés à la forme verbale. L'ordre habituel des termes (assez libre) est: NNV.

Toute phrase comprend obligatoirement un premier actant sous la forme d'un indice actanciel préfixé de série 1 ([1], [2], [3] [4] et [94]: Ø, [92]: s-) et facultativement d'un nom au cas direct oréférent avec l'indice actanciel (accord). La place de ce nom varie selon le type de phrase: il est le plus souvent en tête avec les verbes biactanciels de classe B ([2]: \(\lambda'\)\(\frac{1}{2}\), immédiatement devant la forme verbale avec les verbes biactanciels de classe C ([3]: \(\frac{1}{2}\)\(\frac{2}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\) et les verbes triactanciels ([4]: \(\mathbreal{me}\)\(\frac{2}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\). Nous appelons Ao cet actant en phrase uniactancielle, ex. [1], où il est à la fois en tête et immédiatement devant le verbe; nous l'appellons Ao dans les phrases du type de [2] et A2 dans les phrases du type de [3] et de [4]. Il n'y a qu'un A dans la proposition.

Un deuxième actant (B) peut apparaître sous la forme d'un indice actanciel préfixé de série 2 ([2]: ye-, [4]: r-), et facultativement d'un nom au cas oblique ou d'un pronom coréférent avec cet indice actanciel (accord), placé ordinairement entre A1 et la forme verbale avec les verbes biactanciels de classe B ([2]: \$\frac{1}{2} \cdot 2 \cdot

Un troisième actant (C) peut apparaître sous la forme d'un indice actanciel préfixé de série 3 ([3]: y,-, [4]: >y-) et facultativement d'un nom au cas oblique en coréférence avec cet indice actanciel

(accord), placé ordinairement en tête ([3] et [4]: $\frac{\lambda'=m}{\lambda}$). Il n'y a qu'un C dans la proposition.

Un quatrième actant (D) peut apparaître sous la forme d'un indice actanciel de série 3 préfixé à un préverbe intégré dans la forme verbale ([92]: a-de, [94]: Ø-de-) et facultativement d'un nom au cas oblique → ou d'un pronom coréférent avec cet indice actanciel (accord) et ordinairement placé après Ao, A₁ ou C ([92]: ?'aleme, [94]: ?'alem).

D'autres actants (E) apparaissent assez rarement sous la forme d'un nom au cas oblique sans indice coréférent dans la forme verbale.

Récapitulation:

- A: IA préf. série 1 oblg. \pm N Ø en tête et devant V (Ao) ou en tête (A₁) ou devant V (A₂), unique;
- B: IA préf. série 2 ± N oblique après A; ou C, unique;
- C: IA préf. série 3 ± N oblique en tête, unique;
- D: IA préf. série 3 devant préverbe intégré ± N oblique après Ao, Aı ou C;
- E: N oblique.

Observations complémentaires.

Le réfléchi est coréférent de Ao, A1 ou C.

Hayu

- [1] gu bukyo "je me lève"
 moi V/je(1)
- [4] pho?yo "il me gratte"
 V/il(3)/me(2)
- [5] phoktsùŋ "je me gratte"
 V/je(REFL)
- [6] ba:lù-mù ro:mi gom are "la belle-soeur survit, dit-on" frère-de femme V/elle(1) dit-on

- [8] ga gon pipira momnom "je te donne du pain"
 moi/ERG toi pain V/je(3)/te(2)
- [9] gu mek dzã:tsùn "je mange les yeux" moi oeil V/je(REFL)

Il y a une conjugaison uniactancielle (désinences de personne/nombre de série 1), une conjugaison biactancielle amalgamée (que nous considérons comme une combinaison de désinences de personne/nombre de séries 2 et 3) et une conjugaison "réflexive" (que nous traitons comme une variante de la série 1). Il y a une déclinaison à plusieurs cas et des postpositions. L'ordre neutre est: NNV.

Toute phrase comprend obligatoirement un ou deux actants. Un premier actant (A) est présent, en phrase uniactancielle, sous la forme d'un indice actanciel de série 1 (simple ou réflexive) suffixé au verbe ([1], [5], [6], [9]) et facultativement d'un pronom ([1] et [9]: gu) ou d'un nom ([6]: ro:mi) à l'absolutif (cas non marqué) coréférent de l'indice actanciel, normalement en tête de phrase. Il n'y a qu'un A par proposition.

En phrase biactancielle, deux actants sont obligatoirement présents sous la forme de deux indices actanciels suffixés amalgamés de série 2 (actant B) et 3 (actant C) (ex. [3], [4], [7], [8])). La phrase comprend facultativement un pronom ([8]: gon) ou un nom ([7]: *piTho) à absolutif coréférent de l'indice actanciel de série 2 (= B), et/ou un pronom ([8]: ga) ou un nom ([7]: aro:miha) à l'ergatif coréférent de l'indice actanciel de série 3 (= C). Le pronom ou nom C vient normalement en tête. Il n'y a qu'un B et un C par proposition. La présence de B et C exclut A et réciproquement.

Un quatrième actant (D) peut apparaître avec des verbes biactanciels ou réflexifs sous la forme d'un nom à l'absolutif sans indice actanciel coréférent dans le verbe ([8]: pipira, [9] mek). Il se place normalement devant le verbe.

D'autres actants (E) sont des noms ou pronoms à d'autres cas, éventuellement avec postposition, sans indice actanciel coréférent.

Récapitulation.

- A: IA suff. série 1 oblg. (en l'absence de B, C), \pm N Ø en tête, unique;
- B: IA suff. série 2 oblg. (en l'absence de A), ± N Ø, unique;
- C: IA suff. série 3 oblg. (en l'absence de A), \pm N erg. en tête, unique;
- D: N Ø, devant V.
- E: N autre cas.

Observations complémentaires.

Au passif, B devient A, C disparait.

Esquimau

- [82] qimmi-q nii-vu-q "le chien mange" chien-ABS V-MO-il(1)
- [30] qimmi-q niqi-mi nii-vu-q "le chien mange de la viande" viande-INSTR
- [31] qimmi-p niqi-q nii-va-a "le chien mange la viande" chien-ERG viande-ABS V-MO-il(3)/la(2)
- [79] piniaqtu-p iqni-ni pitaatta-mi tuni-va-a chasseur-ERG fils-son/ABS couteau-INSTR V-MO-il(3)/le(2) "le chasseur donne à son fils un couteau"
- [80] piniaqtu-p iqni-mii pitaatta-q tuni-ip-pa-a fils-son/ALL couteau-ABS V-DER-MO-il(3)/le(2) "le chasseur donne le couteau à son fils"
- [81] piniaqtu-q iqni-mii pitaatta-mi tuni-si-vu-q chasseur-ABS V-DER-MO-il(1)
 "le chasseur remet un couteau à son fils"

Le verbe a une conjugaison uniactancielle (désinences de personne/nombre de série 1) et une conjugaison biactancielle amalgamée (que nous traitons comme une combinaison de désinences de personne/nombre de séries 2 et 3). Il y a une déclinaison à plusieurs cas. L'ordre non marqué (assez libre) est: NNV.

Toute phrase comprend obligatoirement un ou deux actants. Un premier actant (A) est présent, en phrase uniactancielle, sous la forme d'un indice actanciel suffixé de série 1 ([82], [30], [81]: -q) et facultativement d'un nom à l'absolutif en coréférence avec cet indice actanciel ([82] et [30]: qimmiq, [81]: piniaptuq). Il n'y a qu'un A par proposition.

La phrase biactancielle, comprend obligatoirement deux actants sous la forme de deux indices actanciels amalgamés de séries 2 (actant B) et 3 (actant C) (ex. [311, [791, [80]), et facultativement un nom ([31]: niqiq, [79]: iqnini, [80]: pitaattaq) à l'absolutif coréférent de l'indice actanciel de série 2 (= B) et/ou un nom ([31]: qimmip, [79] et [80]: piniaqtup) à l'ergatif coréférent de l'indice actanciel de série 3 (= C). Il n'y a qu'un B et un C. Leur présence exclut celle de A et réciproquement.

D'autres actants (D) sont des noms ou pronoms à d'autres cas ([30]: niqimi, [79] pitaattami, [80]: iqnimii, [81]iqnimii et pitaattami), sans indice actanciel coréférent.

Récapitulation.

- A: IA suff. série 1 oblg. (en l'absence de B et C), \pm N Ø, unique;
- B: IA suff. série 2 oblg. (en l'absence de A), \pm N Ø, unique;
- C: IA suff. série 3 oblg. (en l'absence de A), ± N erg., unique;
- D: N autres cas.

Observations complémentaires.

Au passif, B devient A, C devient D, ex.:

- [65] nanni-mi tuqunniqaqsima-vu-q "il a été tué (involontairement)
 ours-INSTR V/PASS-MO-il par un ours"
- A l'antipassif, C devient A, B devient D, ex.: [30] comparé à [31].

Añun

- [17] a-tïm-ï añunkarï "la femme dort" Ø-V-elle(1) femme
- [14] nï-chaatia-tï yeerïkarï añunkai shi "cet homme va frapper le il(2)-V-le(1) chien homme DEM chien"
- [18] a-k-ichi ïyï añunkai "l'homme a mangé du poisson" Ø-V-il(1) poisson
- [5] h-iinkia-tï nï-kakarï nï-maana nïmi oïnaakai elle(2)-V-la(1) sa-nourriture son-épouse RL pêcheur "l'épouse du pêcheur va lui apporter sa nourriture
- [48a] a-pine-i affunkai "l'homme cultive" Ø-V-il(1)
- [48b] nï-pïneia-tï kaaya mayikï añunkai "l'homme va cultiver il(2)-V-le(1) beaucoup maïs beaucoup de maïs"
- [48c] nï-pïne-i kaaya mayikï añunkai "l'homme cultive beaucoup il(2)-V-Ø de maïs"
- [48d] a-pineia-chi añunkai kaaya mayikï "l'homme va cultiver Ø-V-il(1) beaucoup de maïs"

La forme verbale peut comprendre en finale un indice actanciel de genre/nombre (série 1) et à l'initiale un indice actanciel de personne/genre/nombre (série 2). En l'absence d'un indice de série 2, elle comporte un préfixe a (ci-dessus glosé Ø). D'autre part des formes verbales sans marque d'aspect prennent, au lieu de l'indice de série 1, un suffixe -i invariable (ci-dessus glosé Ø). Des formes verbales à préfixe a et suffixe -i, c'est-à-dire sans indice prédicatif, sont attestées, assez rarement, en position, semble-t-il, subordonnée à un déictique prédicatif. Ce cas mis à part, toute phrase comprend obligatoirement au moins un indice actanciel. Il n'y a pas de déclinaison. Ordre des termes: VNN.

Un premier actant (A) a la forme d'un indice actanciel suffixé de série 1, accompagné facultativement d'un nom ou pronom en coréférence avec cet indice actanciel ([17]: añunkarï, [14] yeerïkarï, [18] et [48a et d]: añunkai, [5]: nïkakarï, [48b]: kaaya mayikï), le plus souvent placé après le verbe. Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant a la forme d'un indice actanciel préfixé de série 2 et facultativement d'un nom ou pronom en coréférence avec cet indice actanciel ([14]: añunkai shi, [5]: nïmaana, [48b et c]: añunkai), qui se place, semble-t-il, de préférence après A. Il n'y a qu'un B par proposition.

Un troisième actant (C) est un nom sans indice actanciel coréférent et sans relateur ([18]: <u>iyi</u>, [48c et d]: <u>kaaya mayiki</u>). Peut-être conviendrait-il de distinguer plusieurs variantes selon que ce nom accompagne une forme verbale à préfixe <u>a-</u> (C' dans [18] et [48d]) ou à suffixe-i (C" dans [48c]) ou, si cela se trouve, comportant à la fois le préfixe <u>a-</u> et le suffixe <u>-i</u> (C").

D'autres actants (D) sont des noms ou pronoms sans indice actanciel coréférent et introduits par des relateurs ([5]: <u>oïnaakai</u>).

Récapitulation.

- A: IA suff. série 1, ± N Ø, unique;
- B: IA préf. série 2, ± N Ø, unique;
- C: N Ø cooccurrent avec A (C') ou avec B (C") ou, peut-être,
 avec aucun des deux (C");
- D: N relateur.

Observations complémentaires. Au passif, A reste A, C disparait.

Français

Quatre séries d'indices actanciels: 1) je, tu, il, on, etc., combinés avec des marques finales de personne/nombre, parfois de genre, 2) me, te, le, se, en, etc., 3) me, te, lui, y, etc., 4) y, en. La forme verbale ne peut guère en comporter que trois: je le lui dis, il les en tire. Il y a des prépositions. Ordre des termes (en phrase affirmative non marquée): NVN.

Un premier actant (A) est présent obligatoirement sous la forme d'un indice actanciel de série 1, comportant un préfixe (je, tu, il, etc.) et

un suffixe (désinence de personne/nombre + parfois marque de genre) et, facultativement, d'un nom en coréférence avec cet indice actanciel, placé, sans relateur, avant le verbe; la présence d'un nom exclut le préfixe actanciel: <u>il arrivera</u>, mais <u>Jean arrivera</u>. Il n'y a qu'un A par proposition.

Un deuxième actant (B) peut apparaître sous la forme soit d'un indice actanciel préfixé de série 2 (+ parfois marque de genre) soit d'un nom placé, sans relateur, après le verbe, ex.: vous la connaissez, Pierre vend sa maison. Il n'y a qu'un B par proposition.

Un troisième actant peut apparaître sous la forme d'un indice actanciel préfixé de série 3 ou d'un nom introduit par la préposition à et placé après le verbe: <u>je lui parle</u>, <u>nous le donnerons aux enfants</u>. . Il n'y a qu'un C par proposition.

Un quatrième actant (D) peut apparaître sous la forme soit d'un indice actanciel préfixé de série 4 (seulement non-humains) soit d'un nom introduit par une préposition placé après le verbe, ex.: je pense à lui, j'y pense, cet individu profite de la situation.

Il faut poser encore une autre fonction actancielle dans le cas des phrases comme les suivantes: il faudrait un spécialiste, il est arrivé des clients, il mange des centaines d'étudiants dans ce restaurant, il reste les meilleures places, il manque l'essentiel, il a été perdu un portefeuille. Dans ces phrases, l'actant A est un il "impersonnel" qui ne peut être remplacé par un nom ou un autre indice actanciel. Le nom qui suit le verbe peut, dans certaines conditions, être remplacé par un indice actanciel de série 2 (il le faut, il en est arrivé), mais il est soumis à des contraintes. Il ne s'identifie à aucun des actants précédents: nous appellerons cet actant H.

Récapitulation.

- A: IA préf. et suff. série 1 oblg., \pm N Ø avant V, unique;
- B: IA préf. série 2, \simeq N Ø après V, unique;
- C: IA préf. série 3, ~ N prép. à, unique;
- D: IA préf. série 4, ~ N prép.
- H: IA préf. série 2 (avec restrictions), \simeq N Ø après V, en cooccurrence avec A = il, unique.

Observations complémentaires.

Le réfléchi est coréférent de A.

Au passif, B devient A, A devient D. Certaines constructions biactancielles avec actants A et B n'admettent pas d'être mises au passif: il faut dans ce cas poser une variante (ou plusieurs?) de B (B', etc.).

Conclusion

Quelles conclusions tirer de cette revue? Sur un échantillon aussi limité il ne saurait être question d'appuyer, sans autre argument, des affirmations générales.

- A. D'abord cependant, sans quitter le plan du signifiant, sur lequel nous nous sommes d'emblée placés délibérément, on peut retenir quelques observations. On réunit ci-dessous les traits par lesquels l'une ou l'autre ou quelques-unes de nos dix-huit langues se singularisent
- 1) Pour la plupart de nos langues on a noté trois ou quatre actants uniques, c'est-à-dire tels qu'il ne peut en y avoir deux de la même espèce dans une même proposition (ce sont les actants les plus centraux). Seul le banda-linda semble, jusqu'à plus ample informé, ne posséder que deux actants uniques.
- 2) La plupart aussi possèdent au moins un actant obligatoire. Trois seulement acceptent des phrases sans actant exprimé: l'indonésien, le xârâcùù et le tahitien. Ce n'est pas un hasard que toutes les trois appartiennent à la famille austronésienne.
- 3) Le berbère se singularise par la construction de son actant A, qui consiste en un indice personnel obligatoire intégré au verbe et un nom facultatif à l'état d'annexion, ce qui marque la dépendance de ce nom par rapport à l'indice personnel verbal.
- 4) Dans trois langues, banda-linda, persan, badaga, un nom est susceptible de passer de l'état d'actant (il se trouve que c'est généralement l'actant étiqueté B dans toutes les trois) à la coalescence avec le verbe. Une quatrième, le pashto, connaît aussi la coalescence,

dans des conditions plus complexes (ce point n'a pas été développé dans cet article).

- 5) Dans quatre langues un actant central se présente sous deux variantes, l'une marquée par un cas ou un relateur, l'autre non marquée. Ici encore il s'agit de l'actant étiqueté B dans les trois langues: en hébreu il est marqué par la préposition <u>7et</u> ou non marqué (il en va de même dans cette langue de l'actant C), en persan il est marqué par la postposition <u>râ</u> ou non marqué, en pashto au cas oblique ou au cas direct, en badaga à l'accusatif ou au nominatif.
- 6) En hébreu deux actants (B et C) ont les mêmes caractéristiques et ne se différencient que par leurs propriétés transformationnelles. En bafia deux actants (B et C) sont tous deux sans marque et viennent après le verbe, et ils ne se différencient que par leur place relative.
- 7) En zarma deux actants (B et C) sont en distribution complémentaire: le choix entre eux dépend du lexème verbal.
- 8) En hayu, langue à déclinaison, la même phrase peut comporter deux actants à l'absolutif (A ou B et D): ils se différencient par le fait que l'un seulement est coréférent d'un indice actanciel obligatoire.
- 9) En *persan* une même marque caractérise deux actants différents selon qu'elle alterne avec zéro (B: $r\hat{a}/\emptyset$) ou avec une préposition (F: $r\hat{a}/\text{prép.}$).
- 10) En pashto les mêmes participants assument des fonctions actancielles différentes selon la forme verbale (temps/aspect) employée: $A_1 + B / C + A_2$ ("ergativité scindée").
- . 11) Dans plusieurs de nos langues à ordre NVN ou NNV, le N figurant en tête est ou peut être à un cas marqué. Le tcherkesse, le hayu et l'esquimau sont des langues ergatives (C à l'ergatif en tête); le pashto est ergatif aux temps du passé (C₁ au cas oblique en tête). Dans deux autres langues, badaga (C₁ au datif en tête) et xârâcùù (C₁ marqué par wâ en tête), il s'agit d'une construction de moindre extension.
- 12) A la différence de beaucoup de langues, l'indonésien et le tahitien ont un actant cooccurrent avec un verbe passif et pourvu d'une marque spécifique, c'est-à-dire sans autre emploi (indon. oleh/Ø, actant D; tah. e, actant C).
- 13) Deux langues ont un actant nécessairement cooccurrent avec un actant A soumis à des restrictions: en xârâcùù l'actant F est coréférent

d'un A obligatoirement pronominal; en français l'actant H n'apparait qu'avec un il inexplicitable en fonction A.

- B. La considération des formes du signifiant n'a guère d'intérêt en soi: elle en prend beaucoup au contraire quand on examine leur rapport au contenu sémantique et à la visée communicative. Il est donc de la première importance, une fois qu'on a dans une langue établi les fonctions actancielles sur la base des propriétés morphosyntaxiques, de rechercher quels sont les sens que les différents actants ainsi définis sont susceptibles de convoyer et éventuellement comment ils se placent dans l'organisation pragmatique du discours. C'est une tâché de longue dépasser les notions mais indispensable si l'on veut haleine. traditionnelles et mal définies de sujet, objet, transitivité, etc., ou leur donner un sens précis. Elle fait surgir nombre de questions qui ne sont pas nouvelles, en ce sens que la plupart d'entre elles ont été soulevées dans la littérature linguistique et discutées de manière plus ou moins détaillée, mais qui peut-être apparaitront sous un jour un peu différent. On ne peut ici qu'en évoquer quelques-unes à propos des faits signalés ci-dessus.
- c'est-à-dire souvent plus central, L'actant le 1) obligatoire, est toujours, en construction biactancielle dans les langues de structure accusative, celui qui, avec les verbes d'action, représente l'agent. Dans diverses langues, comme le français, bulgare, l'hébreu, le persan, le même actant, avec d'autres verbes, représente un "expérient", un possesseur, un lieu, etc. Mais ce n'est pas, il s'en faut, le cas partout: il y a des langues, comme le bandalinda, où il ne peut guère représenter qu'un agent et/ou un humain ou animé et où les procès autres que les actions sont exprimés par une construction différente. Il sera évidemment d'un grand intérêt de la construction langue chaque dans jusqu'où s'étend mesurer biactancielle typique des verbes d'action et d'établir avec précision quels secteurs du lexique elle couvre et lesquels relèvent d'autres constructions actancielles.

Dans les langues de structure ergative, la question se pose différemment. L'actant obligatoire en tcherkesse représente, avec les verbes d'action, le patient. Les choses sont moins évidentes en hayu et en esquimau à cause de l'amalgame des indices actanciels; néanmoins c'est le terme à l'absolutif, le moins marqué, donc le plus central, qui représente le patient. Il en va probablement de même en añun, quoique ce soit encore moins apparent. La construction accusative et la construction ergative reflètent deux choix fondamentalement différents de représentation des procès d'action: l'un privilégie l'initiateur de l'action, l'autre le terme où s'inscrivent ses effets.

- 2) Les langues où l'ordre des termes est NNV ou NVN placent en tête le terme représentant l'agent ou, plus généralement, un humain ou un animé. Sur ce point langues accusatives et langues ergatives ne se distinguent pas: dans nos trois langues ergatives à ordre (tcherkesse, hayu, esquimau) le terme oblique qui représente l'agent est préférablement en position initiale. Dans les langues accusatives, c'est ordinairement l'actant le plus central, agent ou autre. Cependant nous avons noté, dans deux de nos langues, badaga et xârâcùù, l'existence d'un actant oblique initial (étiqueté C1). Il est caractéristique qu'il s'agit typiquement d'un humain (ou animé) qui n'est pas un agent, mais un expérient. Ce genre de construction se rencontre souvent, dans diverses langues. Il est évidemment en liaison avec l'organisation pragmatique du discours, l'humain ayant une aptitude privilégiée à la position thématique.
- 3) La variation entre présence et absence d'une marque affectant le même actant que nous avons relevée en persan, en badaga et en pashto (étiquetée dans les trois cas B'/B") est en liaison avec une série de facteurs qui interfèrent entre eux: définitude, humanitude, distance sémantique entre l'actant et le verbe, thématicité. En persan, c'est surtout la définitude et la thématicité qui sont déterminants; en badaga c'est plutôt l'humanitude; en pashto c'est la différence entre les pronoms de 1re et 2me personne (maximum d'humanitude) d'une part et les noms et pronoms de 3me personne d'autre part 7. Mais il s'agit toujours du même phénomène, qu'on a appelé "marquage différentiel de l'objet" et qui se rencontre dans un grand nombre de langues. Il faudrait en décrire en détail les manifestations dans chacune.
- 4) La forme que prend en zarma la différence entre les actants B et C, qui tous deux se traduisent souvent dans d'autres langues par un

"objet", est plus rare. Elle semble en rapport avec le caractère du procès exprimé par le verbe

- 5) La variation entre fonction actancielle et coalescence, observée en banda-linda, persan, pashto, badaga, devrait aussi prêter à d'intéressantes études en vue de préciser dans quelles conditions un même nom peut se trouver dans l'une ou l'autre situation.
- 6) La cooccurrence de deux actants faiblement différenciés (cidessus A 6 et 8) apparait dans les constructions triactancielles exprimant des procès où interviennent un agent transmetteur, un objet transmis et un bénéficiaire ou destinataire. Dans ce cas les langues hésitent parfois entre plusieurs types de construction: soit l'objet et le destinataire sont représentés par des actants peu différenciés (B et C en hébreu et en bafia, B et D en hayu), construction dite souvent "à double objet" ou "à double accusatif", soit l'objet transmis est représenté par un actant "objet" et le destinataire par un datif (B et C en français, en badaga, etc. B et D en bafia), soit le destinataire est représenté par un actant "objet" et l'objet transmis par un instrumental ("doter qqn. de qch.").
- 7) L'actant H en français est propre aux phrases existencielles ou évènementielles: il est toujours rhématique. De telles phrases ont dans bien des langues des propriétés particulières.
- 8) L'inversion des constructions en pashto est un exemple, parmi d'autres, d'"ergativité scindée". Elle s'est développée à date historique selon un processus connu. Elle n'en illustre pas moins une certaine affinité entre temps présent ou aspect imperfectif et construction accusative d'une part, temps passé ou aspect perfectif et construction ergative d'autre part.
- 9) Les actants D de l'indonésien et C du tahitien représentent un complément d'agent du passif. Dans beaucoup de langues le complément d'agent n'a pas de marque propre et emprunte la marque d'un autre type de complément: il est présenté comme une origine ou un instrument ou un possesseur ou un destinataire. Nos deux langues qui ont une marque spécifique du complément d'agent appartiennent à une famille où certaines langues sont ergatives, d'autres accusatives et d'autres encore prêtent à hésitation. Il est clair que le "passif" en indonésien et en tahitien n'est pas comparable à celui du français par exemple et

doit être analysé autrement: l'existence des actants en question en est une confirmation.

Notes

- 1. Ces désignations étant arbitraires, il n'y a pas de raison pour que des actants qui se trouvent, dans des langues différentes, désignés par la même lettre aient des propriétés semblables.
- 2. Le cas échéant, on a gardé la numérotation utilisée dans les réponses au questionnaire.
- 3. Abréviations employées dans les gloses:

ABS	absolutif	INSTR	instrumental
ACC -	accusatif	INT	marque d'interrogation
ANN	état d'annexion	MO	mode
ART	article	NEG	négation
ASP	aspect/temps	NP	nom propre
AUX	auxiliaire	OBL	cas oblique
CL	marque de classe	PL	pluriel
DAT	datif	PTCL	particule
DEM	démonstratif	REFL	réfléchi
DER	affixe de dérivation	(REFL)	(conjugaison réflexive)
DIA	marque de diathèse	RL	relateur
DIR	cas direct	SUF	suffixe
DIREC	directionnel	VV	verbe
ERG	ergatif	٧e	verbe passif
F	féminin	(1),	(indice actanciel de
			série 1,)

- 4. "Deuxième" ici, comme ailleurs "premier", "troisième", etc., sont uniquement des commodités rédactionnelles et ne réfèrent à aucune hiérarchie *a priori*: les actants ne sont pas définis autrement que par les propriétés ici relevées dans chaque langue.
- 5. Cité par E. Geniusiene, <u>The typology of reflexives</u>, Berlin/New York/Amsterdam, Mouton, 1987, p.296.
- 6. Abréviations employées dans les tableaux récapitulatifs: IA = indice actanciel; préf. (suff., clit., direct.) = préfixé (suffixé, clitique, directionnel); oblg. = obligatoire; N = nom ou pronom tonique; \pm N = accompagné facultativement par un N coréférent; \simeq N = en distribution complémentaire avec un N; N Ø = N sans relateur; N prép. (postp., rel., oblique) = N marqué par une préposition (une postposition, un relateur, un cas oblique); avant (après) V = placé avant (après) le verbe; devant (suit) V = placé immédiatement avant (après) le verbe; unique = actant seul de son espèce dans la proposition.

- (suit) V = placé immédiatement avant (après) le verbe; unique = actant seul de son espèce dans la proposition.
- 7. Sur l'interaction des facteurs en persan, v. G.Lazard, "Le morphème râ en persan et les relations actancielles, <u>BSL</u> 77/1, 1982, 177-208; voir aussi G.Lazard, "Actance variations and categories of the object", in F.Plank, ed., <u>Objects. Towards a theory of grammatical relations</u>, London/New York, Academic Press, 1984, 269-292, et "Les variations d'actance et leurs corrélats", <u>Actances</u> 1, 1985, 5-39.